

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

## UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

→ **OBJET** : Autorisation environnementale concernant l'exploitation d'une carrière sur les communes de Fresnay-l'Evêque et Guilleville

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : lieu-dit « la Campagne du Petit Buisson »

→ **MAÎTRE D'OUVRAGE** : SOCIÉTÉ PIGEON GRANULATS CENTRE ÎLE-DE-FRANCE (Siège social : 54 avenue de l'Atlantique – 53000 LAVAL)

→ **LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ÊTRE OBTENUES** auprès de M. Emmanuel ROUSSEAU, Directeur Général de la société PIGEON GRANULATS CENTRE ÎLE-DE-FRANCE – TEL. 06.16.49.45.45. MAIL : [emmanuel.rousseau@groupe-pigeon.com](mailto:emmanuel.rousseau@groupe-pigeon.com)

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 33 jours, du lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 9h00 au vendredi 02 avril 2021 à 18h00

→ **LES DOSSIERS COMPLETS PAPIER ET NUMÉRIQUE** comportant notamment les études d'impact, de dangers et leur résumé non technique accompagnés de l'avis de l'autorité environnementale et de la réponse du pétitionnaire sont déposés en mairies de FRESNAY L'EVEQUE (siège de l'enquête) et GUILLEVILLE, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture au public. Le dossier complet est également consultable depuis un poste informatique, à la Préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République à Chartres et sur son site internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/politiques-publiques/enquetes-publiques-et-consultation-du-public/enquetes-publiques/en-cours>

→ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : M. Frédéric IBLED, cadre technique, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairies de Fresnay-l'Evêque et Guilleville, aux dates, heures et lieux suivants :

DATES	HEURES	LIEU
Lundi 1 <sup>er</sup> mars 2021	9H15 à 12H15	Mairie de Fresnay-l'Evêque 3, rue de la Mairie
Samedi 20 mars 2021	9H00 à 12H00	
Vendredi 2 avril 2021	16H00 à 18H00	
Lundi 8 mars 2021	13H30 à 16h30	Mairie de Guilleville 1, rue Charles De Gaulle

→ **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :**

- sur les registres papiers ouverts à cet effet en mairies de FRESNAY L'EVEQUE et GUILLEVILLE, accessibles aux heures d'ouverture au public,
- par voie postale, par courrier adressé au commissaire enquêteur en mairie de FRESNAY-L'EVEQUE
- à l'adresse électronique suivante : [pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr)

Les mesures sanitaires liées au covid 19 mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées dans les deux mairies . Le public devra obligatoirement porter un masque et se munir d'un stylo s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

• → **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** seront consultables pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairies de Fresnay-L'Evêque, Guilleville (communes d'implantation du Projet), Eole-en-Beauce, Janville-en-Beauce, Trancrainville et Ymonville, (communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet, situées dans le périmètre d'affichage), à la Préfecture d'Eure-et-Loir – DC – Bureau des procédures environnementales et sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir

→ **A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir accordera l'autorisation sollicitée assortie de prescriptions ou prononcera un refus par arrêté motivé.